



AMÉNAGEMENT DURABLE DE L'ESPACE RÉGIONAL

**AVIS ET CLAUSE DE REVOYURE
SUR L'ARRÊT DU PROJET DE PLAN
RÉGIONAL DE PRÉVENTION
ET DE GESTION DES DÉCHETS
DE LA RÉUNION**

OCTOBRE 2023



2023
50^{ème}
anniversaire du
CESER
ÎLE DE LA RÉUNION

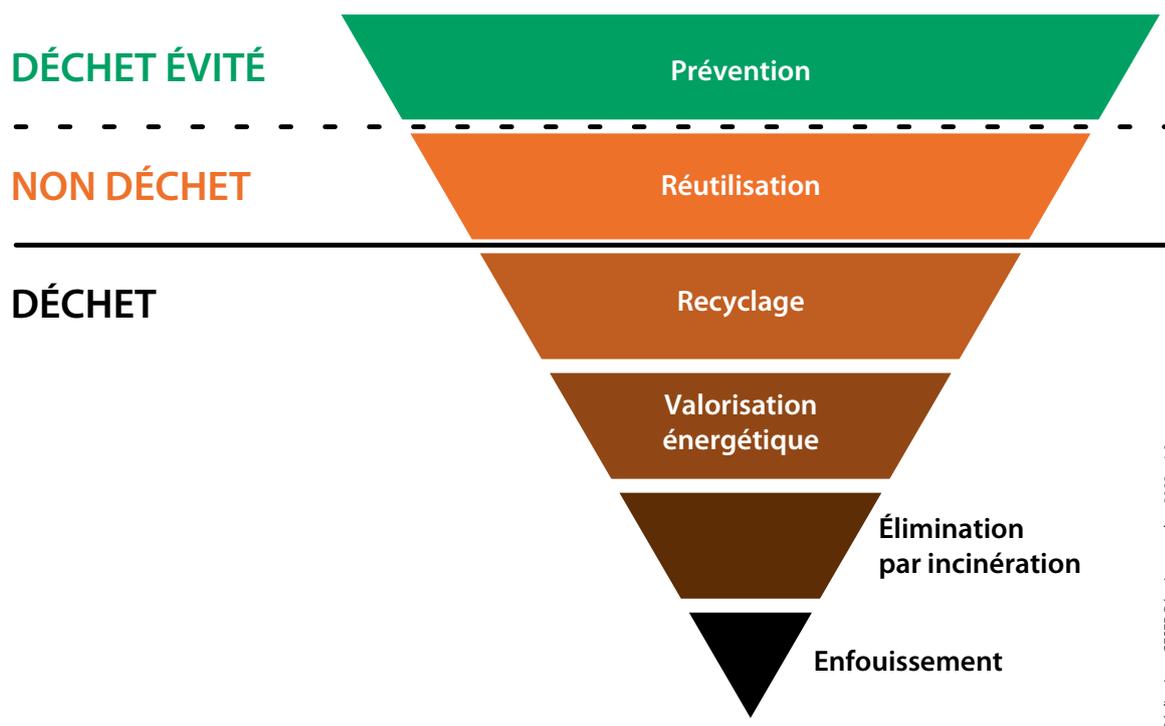
La loi portant Nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe) du 7 août 2015 a transféré au Conseil régional la compétence pour élaborer un plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD).

La commission « aménagement durable de l'espace régional » du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de La Réunion prend acte de la communication du projet de PRPGD de La Réunion et son rapport environnemental avant soumission à l'avis de l'autorité environnementale puis à enquête publique.

La commission salue l'arrêt d'un tel document fondamental pour le territoire, appelé à palier un vide juridique et à structurer l'intervention des différents acteurs concernés et des différentes filières pour faire face au contexte critique lié à la saturation des différents centres. Elle regrette cependant de ne pas avoir été associée à l'élaboration d'un tel schéma stratégique.

La commission rappelle que ce schéma se veut transversal et doit être appréhendé en tenant compte du fait qu'il s'entrecroise avec une multitude de thématiques (énergie, mobilités, éducation, *écogestes* responsables, etc.).

La commission insiste sur le fait que la priorité doit être donnée au développement de l'économie circulaire et à la hiérarchisation des modes de traitement des déchets selon leur intérêt environnemental conformément au schéma suivant.



Au regard de l'ampleur du document (600 pages) et des enjeux conséquents qui en découlent, les délais restreints de consultation ne permettent pas de formuler un avis suffisamment pertinent. Aussi, par souci de rigueur, la commission a pris la décision de différer la communication de son avis lors de la phase d'enquête publique, en amont de l'adoption définitive du Conseil régional amenée à intervenir autour de la fin du premier semestre 2024.

CESER

ÎLE DE LA RÉUNION

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL

73, boulevard du Chaudron
97490 SAINTE-CLOTILDE



0262 979 630



ceser-reunion.fr



S'abonner à « L'actu. du CESER »,
la lettre d'information mensuelle pour suivre
toutes les actualités.



Facebook Linkedin Youtube



REGION REUNION

OUVRIR LA VOIE,
ÉCLAIRER LA DÉCISION,
PARTICIPER À L'ACTION PUBLIQUE